



M

DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 3.

Samedi 16 Janvier 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Angl.)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" "

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FREBRES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	18	JANVIER	— St-Sauveur-
MERCREDI	20	"	— St-Paul de Joliette.
VENDREDI	22	"	— St-Benoit.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	17	Janvier	— 2 Ep. SS. Nom de Jésus d. 2 cl.
LUNDI	18	"	— Chaire de S. P. à Rome d. m.
MARDI	19	"	— St. Canut, M., semid.
MERCREDI	20	"	— SS. Fabien et Sébastien, MM, d.
JEUDI	21	"	— Ste. Agnès, V. M. doub.
VENDREDI	22	"	— SS. Vincent et Anast. MM., s.
SAMEDI	23	"	— Epous. de la T. S. V. d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

St-Vincent de Paul. à Montréal. — Dimanche, 17, à 6h. messe par Mgr l'archevêque de Montréal à la congrégation des jeunes gens.

Réception de deux cents congréganistes. Tous les jeunes gens de la paroisse sont invités.

Sœurs Grises — Mardi, 19 profession religieuse à 7h $\frac{1}{2}$.

Sœurs de Ste-Croix. — Mardi, 19, prise d'habit à 2h.

Collège de St-Laurent. — Mardi soir, 19, visite pastorale.

Hotel-Dieu. — Samedi, 23, rénovation des vœux.

Dimanche, 17 — Fête du T. de St Antoine abbé et de St-Sulpice. Sol. de celui de St-Paul l'Ermite.

Dimanche, 24 janv. — Fête du T. de St-Timothée. Sol. de ceux de St-Canné et Ste-Agnès à Dundee.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{me} Année.

SAMEDI, 16 JANVIER 1892.

Vol. XIX, No 3.

SOMMAIRE :

I. Deuxième dimanche de l'Épiphanie. — II. Le journal. — III La bonne Mère. — Le menuisier d'Orléans, (légende orléanaise). — IV A l'œuvre et à l'épreuve, par Mlle Laure Conan. — V. Le sacerdoce. — VI. Les Trappistes au Canada, Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes (suite). — VII. Chronique. — Aux prières.

DEUXIEME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

« Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue (S. Jean, II).

I La réponse intraduisible que le Sauveur a faite à sa mère aux noces de Cana, rappelle une parole analogue qu'il avait prononcée au temple, à l'âge de douze ans. Cette parole promulgue d'une manière absolue la nécessité du détachement des liens terrestres, quand il s'agit des œuvres de Dieu. Elle exclut les empiétements de la nature sur le domaine de la grâce, et marque la barrière où doivent s'arrêter les sollicitudes humaines. Ce complet dégagement exigé par la parole de Jésus Christ, tranchante comme le glaive du sacrifice, est imposé à tous ceux qui sont appelés à la vie apostolique. Cependant, après nous avoir donné cette leçon importante, Jésus Christ a pourvu à ce que nul ne puisse l'appliquer à Marie, puisqu'il a exaucé son désir, et qu'il a répondu à son intercession par un éclatant miracle.

Prions comme Marie, avec une confiance tranquille, et attendons les moments de Dieu, sans inquiétude et sans découragement.

II. Le mariage de Cana, le premier que Jésus Christ a fait en entrant dans sa vie publique, avait comme une liaison mystérieuse avec le dernier miracle qu'il a opéré à la veille de sortir de ce monde. Alors, par un autre changement miraculeux, il transformera le pain en sa propre chair, et le vin en son propre sang ; et jusqu'à la fin des siècles, il continuera à opérer ce prodige d'amour sur les saints autels. La mère de Jésus connaissait sans doute cette pensée ; elle eût voulu en hâter l'accomplissement, afin de nous donner un avant-goût du froment des élus et du vin qui fait germer les vierges. Mais l'heure des dernières effusions n'était pas encore venue ; elle ne devait sonner qu'après bien d'autres miracles de tendresse et de divine miséricorde.

Plus heureux que les convives de Cana, nous avons une nourriture et un breuvage qui ne s'épuise jamais. De notre côté, ne laissons jamais tarir les épanchements de notre reconnaissance.

LE JOURNAL

Nier de nos jours l'influence de la presse et notamment du journal serait chose puérile. Nulle aux siècles derniers, cette influence s'est surtout développée depuis 60 ans. Elle est bienfaisante ou dangereuse ; bienfaisante, si la presse comprend sa mission ; dangereuse, si elle s'affranchit des règles que lui imposent la vérité, l'honneur et la morale, si elle méprise les lois divines

I

Le journal doit d'abord respecter scrupuleusement la vérité, dans les grandes et les petites choses. Il doit apporter un soin méticuleux à contrôler l'exactitude et la véracité de ce qu'il publie, et ne doit rien avancer sans en être certain. Une rectification ultérieure ne peut jamais réparer, dans son entier, le mal causé par une fausse nouvelle. Le journal doit rejeter absolument, non seulement les récits qu'il sait mensongers, mais aussi ceux dont il soupçonne la source, alors même qu'il aurait pour excuse de n'être qu'un écho, car se faire l'écho d'un mensonge, c'est en être le complice. L'amour du lucre, la recherche d'une faveur malsaine, le désir de faire triompher une cause même juste ne

peuvent absoudre de pareils procédés. Ici point de ces capitulations de conscience que l'intérêt encourage. La vérité, rien que la vérité : voilà la règle immuable d'un journal qui se respecte et respecte ses lecteurs.

II

Il doit être honnête, non de cette honnêteté moyenne, sorte de monnaie courante légèrement altérée par l'usage, mais de cette honnêteté rigide, au sens, qui ne transige pas. Inflexible sur ce point, le journal ne doit pas se rabaisser à faire commerce de ses colonnes, soit en consentant à servir de piège au lecteur ignorant et naïf, ou à égarer l'opinion publique sur la valeur de telle entreprise, soit en devenant l'instrument de chantages productifs, ou de calomnies intéressées. Les tentations ne manqueront pas ; les sollicités d'affaires véreuses sont nombreux et entreprenants : un journal honnête ne cédera pas et il n'en aura que plus d'autorité.

III

Le journal doit être moral, réservé et décent dans ses écrits. Il ne peut oublier qu'il tombe en toutes les mains, sous les yeux de la jeune fille, et souvent même de l'enfant : il doit en respecter l'innocence. Il lui faut donc s'interdire ces récits scandaleux où le vice est raconté avec une complaisance dangereuse, ces mots à double entente, ces plaisanteries de mauvais goût et de mauvaise compagnie, dont la presse étrangère fait un si triste abus. Dans le choix du feuilleton, *ce mal nécessaire*, le journal doit être sévère, car on n'ignore pas combien est terrible la puissance de cette prose quotidienne, servie régulièrement à des lecteurs impatientes, combien aussi pour la jeunesse des classes laborieuses sont funestes ces peintures d'un monde imaginaire où les sentiments vrais, élevés et nobles font défaut au grand préjudice de la pureté des mœurs, et des antiques et saines traditions de famille.

IV

La presse a une mission : instruire et moraliser. Le journal n'est pas un simple enregistreur des faits quotidiens ; il a une tâche plus digne : il doit en faire ressortir la moralité, condamner le mal, élogier le bien. Pour remplir cette mission, il doit honorer la source de toute vertu, de toute science : Dieu, le créateur du *Beau*, du *Bien* et du *Vrai*. Il doit apporter des paroles

de paix et non des paroles de guerre entre les classes diverses de la société. S'il a l'obligation de faire connaître aux citoyens leurs droits, il ne faut pas qu'il oublie de leur rappeler leurs devoirs trop fréquemment négligés.

Pour instruire et moraliser, la presse doit s'interdire la violence et l'injure ; elle doit s'arrêter sur le seuil de la vie privée, et ne pas donner le triste spectacle de gens bien élevés employant à tout propos les expressions les plus malsonnantes. L'ardeur de la lutte n'exclue pas les formes de la politesse, marque distinctive de la civilisation. L'insulte n'est jamais un argument. Le journal qui use de cette arme à deux tranchants indique par là même sa faiblesse.

Ajoutons que le journal, par sa doctrine et son langage, est tenu d'inspirer à tous et de conserver parmi le peuple un respect absolu pour l'autorité et pour ceux qui en sont les dépositaires légitimes. Sans ce respect dû à l'autorité religieuse, civile et domestique, les sociétés tombent fatalement dans l'anarchie ou le despotisme ; et il incombe à tous et surtout à la presse de faire tous les efforts possibles pour maintenir les traditions de respect qui sont la sauvegarde de la paix et le gage de la prospérité publique.

LA BONNE MÈRE

Le trait suivant est raconté, dans le Bulletin des écoles d'Orient du 7 septembre 1891, par une religieuse de la mission bulgare Macédoine :

Une pauvre femme nous disait l'autre jour, en parlant de notre église catholique, dédiée à la Sainte Vierge « Ah ! jamais je ne me détacherai de la *Bogoroditza* (Mère de Dieu). Je lui dois une trop grande reconnaissance. Avant que les Sœurs vinsent ici, j'avais un enfant bien malade ; je ne pouvais lui procurer aucun médicament, et je voyais bien qu'il allait mourir... Alors je l'ai pris, je l'ai porté à l'église, je l'ai mis par terre devant le tableau de la *Bogoroditza*, et je lui ai dit : « Je ne suis qu'une pauvre femme ignorante, qui ne sais pas de prières. Je ne sais pas ce que tu aimes qu'on te dise, mais regarde mon enfant, si malade et guérissable ! » Et la bonne *Bogoroditza* a rendu la santé à mon enfant. Comment pourrais-je l'oublier ! »

LE MENUISIER D'ORLÉANS

(LÉGENDE ORLÉANAISE)

La tradition des trésors cachés a fourni à l'imagination villageoise un thème favori sur lequel elle a épuisé toutes ses fantaisies : gracieuses inventions, fantasmagories lugubres, savantes conjurations, images terribles, rien n'a fait défaut. A cette fécondité on sent qu'il s'agit de l'affaire des affaires, du talisman des talismans, de l'or ! La masse populaire n'a jamais achevé de tout dire sur un pareil sujet. Mais outre les contes il y a les anecdotes qui ne sont pas moins instructives. Celle du Menuisier d'Orléans eût fourni à Lesage un de ces charmants chapitres de Gil-Blas, où quelque mépris pour les hommes se cache si élégamment sous une indifférente gaieté.

Ce menuisier, nommé François, habitait autrefois à Orléans la rue des Lacs-d'Amour, anciennement de la Juiverie. Bien qu'il fût habile à travailler tous les bois, ses affaires ne prospéraient guère faute de travail et de crédit, aussi le plus souvent restait-il des journées entières assis sur son établi, un livre entre les genoux ; car, comme il était grand liseur, il tâchait de se consoler en apprenant par cœur les pastorales et les tragédies en renom. Les voisins qui le voyaient vivre pauvre et seul le haïssaient naturellement comme un homme inutile à leur fortune ou à leurs plaisirs, et lorsqu'en passant le soir près de sa boutique fermée, ils l'entendaient répéter à haute voix les évocations magiques de Delfe dans la pastorale d'Athlète, par le sieur Hardy, parisien, les plus timides se signaient et répétaient que le menuisier causait avec les démons.

La méchancelé aidant, François arriva donc bientôt à avoir autant de créanciers qu'il eût dû avoir de pratiques. Quelques-uns d'eux venaient chaque jour mêler à ces tirades de vers alexandrins la prose d'une assignation, si bien que le menuisier perdit patience ; et, comme il était d'humeur mélancolique, il résolut de se donner quittance générale, en finissant à la manière des héros de tragédie. Il voulut seulement préparer un dénouement digne de lui. Il devait pour cela convoquer tous ses créanciers à huitaine, et préparer son ancienne boutique pour les recevoir, de sorte qu'en y entrant ils le trouvassent couché dans sa

brière, entre quatre ciergès, bien et dûment trépassé. L'effet d'une pareille mise, en s'è le était sûr, aussi François ne songea-t-il plus qu'à se procurer l'étoffe de l'habit indispensable de son rôle de défunt. Il ne lui restait pas une seule planche, et aucun marchand n'eût voulu lui en confier, mais il se rappela heureusement une estacade qu'il avait autrefois dressée par ordre de la commune à l'une des arches du grand pont. La Loire avait depuis longtemps détruit ce travail mais les basses eaux venaient d'en découvrir quelques restes ensevelis aux pieds des contreforts. Le menuisier profita de la nuit pour les arracher aux sables du fleuve et les transporter secrètement dans sa cave où il se mit à l'ouvrage.

L'idée d'échapper enfin aux persécutions de ses créanciers jointe à l'espoir de fuir sa tragédie, comme les motifs de l'art, avait enlevé à la résolution de François toute son amertume, les répugnances de l'homme et les scrupules du chrétien s'étaient évanouis devant l'amour-propre de l'auteur. Toute incertitude cessait d'ailleurs pour lui. D'arrassé de ce ténébreux compagnon qu'on nomme l'avenir, il n'avait plus qu'à s'égayer avec le présent. Son budget de l'année ne devant désormais défrayer que huit jours, il se mit à faire quatre repas, à boire du meilleur et à chanter des couplets joyeux. En même temps ses créanciers reçurent l'assignation qui les rappelait à se présenter au jour indiqué avec leurs titres et cédules. Ce fut un grand émerveillement dans tout le quartier. On se demandait ce qui avait pu arriver au jeune menuisier. Lorsqu'on l'interrogeait il se contentait de répondre d'un air à double entente que devant huit jours les gens qui l'avaient tourmenté de leurs poursuites en seraient bien penauds et marris ! Enfin comme on se perdait en conjectures, l'aubergiste voisin se souvint tout à coup, qu'il avait vu François rentrer plusieurs nuits de suite portant des fardeaux qu'il semblait cacher. Il ajouta que depuis la veille le menuisier travaillait dans sa cave, et se rappelait ses soliloques magiques, il conclut que le diable lui avait fait trouver un trésor.

Cette explication aussitôt adoptée par les plus fortes têtes du voisinage se répandit de proche en proche avec les embellissements d'usage. On parle d'abord de neuf poissons d'argent que le menuisier avait découverts dans une des îles de la Loire, puis d'un filet de perles trouvé sous le pont ; enfin il fut constaté qu'il avait découvert dans les sables la barque d'or de Jules César, et

qu'il l'avait transportée chez lui par morceaux. Les créanciers comprirent alors l'assignation, mais ils commencèrent à regretter d'avoir poussé à bout un homme que sa richesse allait rendre puissant et qui pourrait leur garder rancune ! Aussi vinrent-ils l'un après l'autre pour l'apaiser en déclarant que leur avoir est à son bon plaisir et qu'ils lui sauraient gré de les mettre à l'épreuve.

Le menuisier devina bien vite la cause de ce changement, et comme la joyeuse vie des jours précédents lui avait fait prendre goût aux choses du monde, il se décida à reculer son dénouement. La croyance au trésor découvert par lui avait changé les dispositions de toutes ses connaissances. C'était à qui lui ferait ses offres de service et se dirait son ami. Les membres de la commune se rappelèrent qu'aucun ouvrier n'avait autant de probité et d'adresse, et les plus riches maîtres de la corporation s'associèrent à ses entreprises. Enfin, au bout de quelques années, il se trouva en mesure d'acheter la maison dont il n'avait pu payer le loyer. Du reste, instruit par l'expérience, il ne chercha jamais à dé tromper ceux qui, parce qu'ils le supposaient riche, l'avaient réellement enrichi. Loin de là ! Afin de faire mieux croire au trésor, il ferma sa cave d'une porte ferrée que forgèrent les habiles serruriers d'Orléans et ce fut alors que la rue des Lacs d'Amour prit le nom de rue de l'Huis-de-fer qu'on appelle maintenant rue du Poitier.

Il n'avoua la vérité que peu avant sa mort au Religieux appelé pour recevoir sa confession. On fit alors ouvrir le réduit où l'on trouva le cercueil de bois de chêne, seul trésor que le menuisier eut jamais possédé et qu'il emporta avec lui dans la terre.

U. G.

A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE

Par Mlle Laure Conan

Mlle Laure Conan occupe dans la littérature canadienne une place distinguée qu'elle doit notamment à l'élevation de ses pensées, à la moralité du sujet, à la correction de son style inspiré des meilleurs auteurs français. Aussi sommes-nous heureux de signaler le nouvel ouvrage qu'elle vient de publier sous le titre : *A l'Œuvre et à l'Épreuve*.

Dans ce roman — car il s'agit d'un roman — l'auteur, avec un patriotisme qui l'honore, a mis en scène trois personnages dont le Canada conserve pieusement le souvenir : Champlain, le fondateur de Québec, les Pères Bébœuf et Garnier. L'action est simple, et peut se résumer en quelques mots.

Mlle Gisèle Méliand, orpheline, aime depuis son enfance le fils de son tuteur, Charles Garnier, avec lequel elle a été élevée. Mais ce dernier, emporté par sa vocation religieuse, malgré l'affection profonde qu'il éprouve pour la compagne de ses premiers jeux, malgré les instances de ses parents désireux de conserver près d'eux le seul enfant qui leur reste, obéit à la voix de Dieu et se fait missionnaire. Or quel sera pour vaincre l'obstination de son père, son meilleur avocat ? Ce sera précisément Mlle Méliand, à laquelle il saura inspirer l'esprit de sacrifice, de renoncement et d'abandon à la volonté de Dieu ! L'intérêt du roman est dans la lutte entre l'égoïsme de l'amour humain et le sacrifice de l'amour chrétien ; le dernier triomphe. C'est Mlle Méliand qui restera près de ses parents adoptifs pour les consoler du départ de leur fils, et elle fera taire sa propre douleur pour adoucir celle des infortunés vieillards.

La description de Port Royal, les projets de Champlain, exposés avec une chaleur communicative, et un violent amour de la terre canadienne, de « l'habitation » et de la ville naissante de Québec, l'ardeur du Père Bébœuf, qui n'envisage que l'heure du sacrifice, pour faire couler le sang fécond des martyrs, viennent apporter dans cette action si simple une vie et un mouvement dont le lecteur ressent en ouvrant le volume, le charme entraînant.

La vie du missionnaire est décrite avec vérité. L'auteur a fait d'heureuses citations sur ce sujet, et a emprunté avec beaucoup d'à-propos des détails émouvants aux Relations des Pères Jésuites. Car il y a dans ce petit volume une exactitude et une recherche de détails qui ont exigé de la part de l'auteur beaucoup d'étude et de travail.

En résumé cette lecture est attachante ; elle satisfait à la fois le cœur qui y trouve de beaux sentiments bien rendus, et l'esprit qui y rencontre une érudition sérieuse.

Le roman historique semble bien convenir au talent de Mlle Laure Conan. Elle y est à l'aise avec ses connaissances, son amour de la vérité et de l'exactitude des détails.

C'est du reste le genre qui peut le mieux donner de l'intérêt au roman pour n'en pas faire des œuvres uniquement d'imagination, dont on a malheureusement trop abusé sous le titre d'études pathologiques et qui notamment en France a créé cette classe de névrosés dont les œuvres condamnables à bien des titres, conduisent trop souvent les auteurs, au suicide ou à la folie, et, offrent aux lecteurs une nourriture malsaine, fade même, malgré les épices qui cherchent à en relever le goût corrompu.

Avec *M. le Livre Conan*, on ferme le livre l'âme plus haute, le cœur satisfait. C'est pourquoi nous félicitons l'auteur du succès très mérité que vient de remporter son nouvel ouvrage.

LE SACERDOCE

L'autorité du prêtre ne se fonde sur rien de terrestre : l'âme la plus fière, en lui obéissant, a le sentiment de n'obéir pas à un homme, mais à Dieu. La chair et le sang, le nom et la race, en un mot, aucune sorte de supériorité humaine n'y entre pour rien. Dieu s'est réservé d'appeler qui il veut à cet honneur, que nul n'a le droit de s'attribuer lui-même. L'investiture s'opère par un écoulement surnaturel du sacerdoce de Jésus-Christ. Un caractère est imprimé dans l'âme par le sacrement ; la mission qui s'y ajoute procède d'une succession légitime remontant jusqu'à ceux à qui le Fils de Dieu a dit : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre... comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. »

L'objet du sacerdoce n'est par moins céleste que son origine. Quoi de plus élevé que la fonction d'honorer et d'apaiser Dieu par le sacrifice, de purifier et d'enrichir les âmes par la dispensation de la grâce ? Le ministère de l'enseignement n'a lui-même rien de personnel et d'arbitraire. La vérité religieuse n'est pas une création de notre esprit : c'est un dépôt dont nous sommes les gardiens, et quiconque apporterait ses propres conceptions à la place de la tradition divine verrait se lever à l'instant, contre lui, toute la hiérarchie enseignante.

Enfin, le mode d'exercice de ce pouvoir achève de lui faire

trouver grâce devant qui'on n'est pas aveuglé par la passion. Il est vrai, parce que le sacerdoce est divin, parce qu'il est la mise en œuvre de la puissance donnée au Christ par son Père, nul ne peut légitimement se soustraire à son sceptre doctrinal. Dans leur rapport avec la vérité dogmatique et morale, les actes des peuples, comme ceux des individus, ressortissent de ce tribunal spirituel. Mais outre la garantie que Dieu a déposée dans la promesse de son assistance continue, des tempéraments de plus d'un sorte ont été apportés à une prépondérance dont le monde eût pu se faire peur. Le partage des attributions a été ainsi fait, que la puissance la plus élevée est en même temps la plus faible, et que l'appui matériel dont elle a besoin dépend du consentement de la puissance inférieure. Si celle-ci veut résister, à défaut du droit, elle a, de son côté, la force publique et tous les avantages humains. Joignez à cela cette loi de souffrance et de sacrifice qui est la loi constitutive du sacerdoce chrétien, associé en mille manières aux épreuves, aux contradictions et aux humiliations du divin Crucifié, et vous avouerez qu'en effet il n'y a pas d'autorité humainement plus respectable et plus acceptable que cette autorité. De là cette belle maxime de nos saints livres : « Courbez la tête devant les grands de ce monde et inclinez ton âme devant les prêtres de Dieu. »

Cardinal Pie

LES TRAPPISTES AU CANADA

Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes.

(Suite)

Commencé en août le couvent, avant son achèvement, était béni solennellement par Mgr Fabre, archevêque de Montréal, le 8 septembre 1881, en présence d'une assistance nombreuse, dans laquelle se trouvaient des bienfaiteurs de l'œuvre nouvelle, dont le dévouement et la libéralité ont tant contribué à faciliter ses débuts. Ce fut une imposante cérémonie qui a laissé d'ineffaçables souvenirs dans les paroisses environnantes, ce fut pour cette partie de la province l'inauguration d'une nouvelle ère agricole, le commencement de pratiques et de méthodes perfectionnées, dont l'exemple salutaire devait avoir, et a eu, comme nous

pourrons le prouver, une influence considérable sur l'amélioration du sol dans le comté des Deux-Montagnes.

Les travaux furent menés rapidement et le 7 novembre 1881, c'est-à-dire deux mois après la bénédiction, les Pères entraient dans leur maison.

Il était temps : l'hiver arrivait avec ses rigueurs auxquelles les Pères, habitués au climat tempéré de l'ouest de la France, n'étaient point accoutumés. Ils ne l'étaient pas davantage à ces pénibles voyages dans la neige, alors que les chemins ne sont pas *battus*, et tout était nouveau pour eux, conduite des traîneaux, abattage et transport des bois etc., etc. En outre le nouveau couvent n'avait point encore pour le chauffage une installation suffisante, mais pour les pères, ces souffrances étaient une attraction de plus, et le travail ne ralentit pas.

Le nouveau monastère consistait dans un seul bâtiment à deux étages, ayant une façade de cent cinquante pieds de long sur trente-cinq pieds de profondeur, et possédant un vaste sous-sol.

L'emplacement, choisi à la première heure, présentait certains inconvénients surtout à raison de son éloignement du centre même de l'exploitation et encore par la nécessité où l'on était de franchir une montée assez raide pour s'y rendre. Aussi, lorsqu'en 1886 on dut construire des bâtiments de service, par suite de l'augmentation du bétail, on se décida de les placer à côté du moulin dont nous avons déjà parlé, avec la pensée d'édifier plus tard le couvent définitif près de ces mêmes bâtiments d'exploitation.

De 1881 à 1891 le travail de défrichement a été poursuivi avec un acharnement inouï, sans tenir compte d'aucune difficulté. On a employé la dynamite pour briser les roches, fait sauter à la mine les blocs dont le sol était encombré. Il a fallu ensuite faire disparaître les souches des bois abattus, niveler le terrain, ameublir la terre pour la soumettre à un assolement régulier.

Ces diverses opérations ont pris, comme on le conçoit aisément, un temps considérable.

Actuellement sur les mille acres concédés, il y a environ cinq cents acres mis en culture, deux cent cinquante défrichés ; il en reste encore deux cents cinquante dont une partie est absolument rebelle à toute amélioration.

Nous n'avons point l'intention de faire ici une monographie agricole de la ferme exploitée par les Pères Trappistes.

Nous voulons seulement constater les résultats obtenus et faire ressortir les leçons qui en découlent.

Les résultats au point de vue de la mise en valeur du terrain, nous les avons déjà indiqués. Mais il y en a d'autres. D'abord le cheptel vivant qui comprend aujourd'hui cent bêtes à cornes, environ quatre-vingt porcs, et vingt-cinq chevaux.

Ce cheptel peut certainement être regardé comme exceptionnel dans la province de Québec où, chacun le sait, à part quelques exploitations dirigées par des propriétaires riches et partisans des progrès agricoles, l'élevage des animaux est non seulement négligé, mais en quelque sorte inconnu.

A ce point de vue, les PP. Trappistes donnent un excellent exemple. Ils y trouveront, avant qu'il soit longtemps, un profit sérieux. Jusqu'ici ils ont composé leur étable presque uniquement de vaches destinées à leur donner le lait nécessaire à la beurrerie qu'il exploitent sur une assez grande échelle, en ajoutant au produit de leur troupeau le lait acheté dans les fermes environnantes.

Les chevaux qui servent aux travaux de culture du domaine appartiennent aux races Percheronne et Clyde et à la race du pays dite St-Laurent ; la race percheronne domine. Là encore les PP. Trappistes ont preuve de sagesse.

Leur matériel agricole est suffisant et en bon état, il comprend les instruments essentiels, charrues, rouleaux, faucheuses, moissonneuses-lieuses, etc.

Les bâtiments de service pour leurs bestiaux sont bien aménagés et on a construit des boxes pour les poulains qui sont établies d'une manière rustique mais très pratique.

L'installation de leur silo est très satisfaisante, et là encore ils prouvent qu'ils comprennent bien l'importance de ces réserves de fourrages, sans lesquelles pendant les longs hivers canadiens, on ne peut assurer aux animaux une alimentation suffisante.

Ils ont fait encore d'autres innovations, notamment dans la plantation de leur vergers où ils cultivent avec succès le pommier : aujourd'hui ils ont une assez grande quantité de fruits pour fabriquer la majeure partie du cidre qu'ils consomment et ils emploient activement à propager les meilleurs espèces des pommes à cidre de France. Voilà un exemple à suivre, et sur lequel nous serions bien tentés d'insister à un double point de vue, d'abord à cause des ressources que pourraient tirer les cul-

tivateurs canadiens, de cette culture, et surtout à cause des avantages pour la santé et la moralité publique qu'offrirait la substitution du cidre aux boissons alcooliques, si l'on parvenait à faire entrer le jus de la pomme dans la consommation actuelle.

Il en est de même des essais couronnés de succès qu'ont réalisés les Pères Trappistes dans la culture de la vigne.

La récolte de l'année actuelle peut être considérée comme très satisfaisante pour la petite étendue, actuellement plantée.

Ce n'est pas pour eux qu'ils ont fait cette plantation, puisqu'ils ne consomment pas de vin ; ils ont voulu prouver qu'on pouvait avec quelque soin faire produire au Canada du vin d'assez bonne qualité, et qui ne peut que s'améliorer lorsque l'acclimatation des plants sera réalisée. On savait bien que le Canada peut produire du vin ; ce n'est pas de la découverte de ce fait dont il faut féliciter les Pères, mais de leur bonne méthode pour réussir là où tant d'autres ont échoué ; et pour tout dire, de l'enseignement par l'exemple que fournit à tous les cultivateurs voisins leur exploitation prospère. Ils ont voulu surtout assurer la production d'un vin pur pour la sainte messe ; et ils ont entièrement réussi.

A ces titres divers, ils ont rendu, rendent et rendront des services dont on apprécie déjà l'importance. On comprend en effet, la leçon continue qu'ils donnent tous les jours : Ils ont eux-mêmes des imitateurs ; ces imitateurs trouvent des disciples et ainsi se réalisent lentement, mais sûrement, les améliorations et les progrès dont la fortune publique est appelée à recueillir les fruits, et dont l'honneur revient, en grande partie, à l'école de travail des Pères Trappistes.

(A suivre).

CHRONIQUE

* * Jeudi le 14 du courant, M. le grand vicaire Maréchal a chanté, à St Jérôme, le service anniversaire de feu Mgr A. Labelle en son vivant curé de cette paroisse et protonotaire apostolique.

* Un grand nombre de personnes parmi lesquelles plusieurs prêtres, sont actuellement malades de la grippe. C'est à leur inten-

tion que Monsieur l'archevêque a commandé l'oraison *Pro infirmis* qui doit se dire avant celle déjà prescrite *Pro quacumque necessitate*.

*. La superbe église de Saint-Hubert, dans le comté de Chambly, recevra bientôt trois cloches dont une maison d'Angleterre a reçu la commande, et qui seront bénites solennellement dans le cours du printemps.

. Aujourd'hui, à St-Hyacinthe, S. G. Mgr L. Z. Moreau célèbre le seizième anniversaire de sa consécration épiscopale. *Ad multos annos*.

. Le Père Reliclus qui a passé plusieurs années à Montréal, a été nommé l'un des assistants du Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

. Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai est mort cette semaine.

. Nous avons reçu le compte-rendu des fêtes célébrées au mois de décembre dernier à Montréal à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des Pères Oblats en Canada. C'est une brochure très complète et très intéressante qui donne tous les détails de ces fêtes. On a bien voulu reproduire avec éloges l'étude publiée par la *Semaine Religieuse* sur les travaux apostoliques des Pères. Cette brochure se vend 30 cents broché et 50 cents relié, rue Visitation, à la maison des Pères.

. M. McCarthy, curé de Williamstown, dans le diocèse d'Alexandria, décédé samedi le 9 du courant a été inhumé au milieu d'un grand concours de fidèles. Son évêque, Mgr M. Donald, assistait aux funérailles ainsi qu'un bon nombre de prêtres; le service a été chanté par M. le chanoine P. L. blanc.

. Une dernière annonce que le R. P. Gabriel, supérieur du Grand Séminaire de Troy, N. Y. a été élu évêque d'Ogdensburg. Le R. P. Gabriel est belge de naissance. Le français est sa langue maternelle. Nous reproduisons cette nouvelle sous toute réserve.

. Mgr Kenrick, archevêque de St-Louis, Mo., qui vient de célébrer ses noces d'or épiscopales, est dangereusement malade.

. Léon XIII aura quatre-vingt deux ans le 2 mars prochain.

. Le Pape a fait procéder lundi 21 décembre dernier, à la translation solennelle des cendres d'Innocent III dans le tombeau qu'il a fait élever à son illustre prédécesseur, dans la basilique de Latran; Léon XIII, dit la dépêche, a marqué le désir d'être inhumé tout auprès de lui.

. Le Souverain-Pontife a acheté les archives de la maison Borghèse.

Ces archives, qui comprennent quatre cent soixante-quinze volumes, dont plusieurs contiennent des manuscrits du plus haut prix, ont été transportées au Vatican et seront placées dans la bibliothèque vaticane, dès que le classement aura été fait. On dit qu'elles renferment des documents de la plus haute importance sur le séjour des Papes à Avignon.

* * Le directeur de l'excellent journal *l'Osservatore cattolico* de Milan a été condamné à cinq jours de prison et 1,000 franc d'amende pour avoir prédit la chute prochaine de la dynastie de Savoie.

Cette condamnation n'empêchera pas la prophétie de s'accomplir, si le roi Humbert s'unit aux anarchistes qui saient tout principe d'autorité en s'attaquant à la Papauté.

* * M. Wolf, le célèbre voyageur allemand, de retour de Zanzibar, et qui a passé par Rome avant de se rendre à Berlin, a été vivement frappé de l'air de santé de Léon XIII. « Le Pape, dit-il, malgré son extrême pâleur et son corps émacié, révèle une vitalité intense, il se tient au plus haut degré, la fraîcheur et la lucidité d'intelligence ; sa voix est claire et forte, et, en le voyant, on emporte l'impression qu'il pourrait devenir centenaire.

* * Avant de quitter Rome, au mois dernier, la mission siamoise, a fait parvenir au Pape, par l'entremise du cardinal Ramolla, l'expression des hommages et du respect du roi de Siam qui s'estimait heureux d'adresser au Saint Père l'assurance formelle que les catholiques ne cesseraient pas de jouir de sa protection.

Cette démarche d'un souverain infidèle est très appréciée au Vatican.

* * Par un bref daté du 30 novembre, Léon XIII a solennellement érigé un séminaire destiné à former un clergé maronite. C'est un acte important et dont les conséquences pourront être considérables. A l'Orient, qui fut le berceau de la foi chrétienne et qui posséda jadis des églises si florissantes, ce qui manque, ce sont des prêtres. Le séminaire maronite répondra à ce besoin. Cette maison deviendra une pépinière d'excellents missionnaires qui remplis de zèle et d'une doctrine sûre, régèneront, avec le Liban, les contrées voisines et feront revivre partout les antiques traditions.

* * L'incident de Palerme est vivement commenté. On sait que les évêques des diocèses italiens non compris dans les anciens Etats pontificaux ont coutume de rendre hommage au roi Humbert dans les occasions officielles.

Pour l'ouverture de l'Exposition de Palerme, on s'attendait à une entrevue officielle du chef de la Maison de Savoie avec le cardinal Celesia. Mais, au dernier moment le Pape, si vivement et si justement affligé des événements du 2 octobre, de la lettre du roi et de l'attitude du Quirinal dans les questions ecclésiasti-

ques, a fait défendre au cardinal-archevêque de Palerme de recevoir le roi Humbert.

Cette défense du Vatican et le refus du roi de visiter la cathédrale de Palerme par suite de l'absence de Son Eminence sont une preuve manifeste de la tension qui règne entre les deux pouvoirs.

* * Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort de leurs Eminences le cardinal Jean Simeoni, préfet de la Sacré Congrégation de la Propagande à Rome, et le cardinal Edward Manning, archevêque de Westminster à Londres.

* * Mgr Freppel a exprimé le vœu que si l'Alsace-Lorraine redevenait française, son cœur soit transféré à Obernai, son pays natal.

Après l'embaumement, le cœur de Mgr Freppel a été porté à la Communauté de la Retraite, où reposent les restes de sa mère.

* * : La France vient d'élever son Consulat à Jérusalem au rang de Consulat général. Jusqu'ici, bien que le Consul actuel eût reçu le titre personnel de Consul général, Jérusalem n'était qu'un Consulat ordinaire dépendant de Beyrouth.

Un des considérants du décret est l'importance croissante des établissements français en Palestine. On pense bien que les pèlerinages ont beaucoup contribué à donner cette importance aux établissements français.

Il aurait fallu, dit un journal, prendre le considérant suivant :

« Vu que Jérusalem est le lieu le plus célèbre de la terre par la mort du Sauveur du monde et que la France a, depuis Charlemagne, la mission d'y protéger les pèlerinages, etc. »

* * On annonce la mort du cardinal Michel Paya y Rico, du titre des SS. Cyr et Julitte, archevêque de Tolède. Il était né en 1811, et avait été promu au cardinalat par Pie IX, en 1877.

* * Entre gascon et marseillais.

— Oh ! que j'ai eu froid en allant au pic du Midi, imagine-toi, mon cher, que ma barbe était couverte de glaçons qui tombaient jusqu'à la ceinture.

— Eh ! mon bon, ce n'est rien, lorsque j'ai traversé le Saint-Bernard, arrivé à l'hôpital, les braves moines pour me réchauffer m'ont mis dans un bain d'eau bouillante. Au bout d'une minute, l'eau était gelée ; on a allumé du feu dans la baignoire pour me délivrer de ma prison de glace.

— Et moi aussi, mais le feu a gelé.

AUX PRIERES

Hélène Lemire-Marsolais, épouse de D. Lesage, marchand, L'Assomption,
 Rév J. O. Soucy, curé de St-Roch des Aulmaies.
 Dr Priméau, Boucherville.
 George Bouillon, Rimouski.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Je, soussigné, certifie que le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Sirop*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

St OCTAVIEN.

Œur de Charité de la Providence, coin des rues Fullum et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

St THOMAS CONSINI.

Œur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PIILLOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

EN VENTE PARTOUT.



Margite de Commerce.
 Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout — 50 centims la bouteille.

L. ROBITAILE, Propriétaire,
 Joliette, P. Q., Canada.

RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES

Fermant toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en CAOUTCHOUC à l'épreuve de l'air froid. COUTELLERIE, ARGENTERIE, FERRONNERIE de toute sorte chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
 tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourne-
 les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
 pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL



CASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'edifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. I. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B,
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$38,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THÉRIAULT
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
 16; et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSÉREAU **PLOMBIER, FERBLANTIER,**
 Poseur d'Appareils à Eau Chaud, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO **MARCHAND DE FER**
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc.; une spécialité.
 390, Rue St-Jacques, 390.